

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
SYNDICAT MIXTE Eden 62/ Conservatoire du Littoral

Identification des organismes

Syndicat Mixte Eden 62
2 rue Claude-BP 113
62240 DESVRES
Tél. 03 21 32 13 74

Conservatoire du littoral
Délégation Manche – Mer du Nord
19 Quai Alfred Giard, 62930 Wimereux
Tél. 03.21.32.69.00

Personnes responsables

Madame Emmanuelle LEVEUGLE, Présidente du Syndicat Mixte Eden 62

Madame Sandrine DEROO, Déléguée de Rivages Manche Mer du Nord

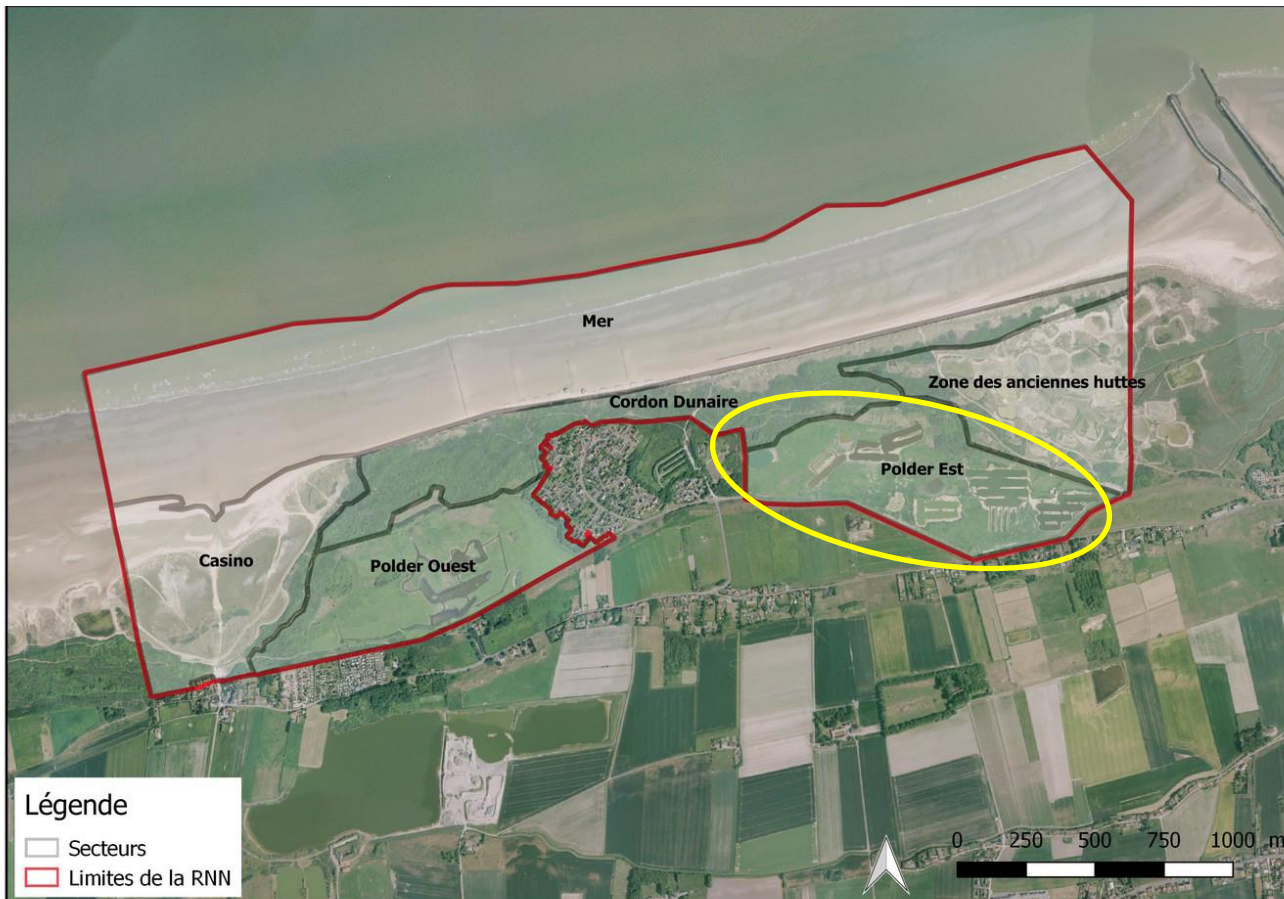
Objet de l'appel à manifestation d'intérêt

Le Platier d'Oye, Réserve Naturelle Nationale, est la première zone d'alimentation et de halte migratoire sur la cote Manche / Mer du Nord en France rencontrée par les migrateurs en route pour leurs quartiers d'hiver. Le polder du platier (terrain plat) s'est formé relativement récemment et de manière quasi naturelle. De par sa proximité immédiate avec la mer, sa faible altitude et les nappes phréatiques qui affleurent à certains endroits, le site rencontre un gradient d'humidité et de salinité croissant d'ouest en est qui permet à une flore et une faune diversifiées de croître et de se développer.

Deux grandes zones de prairies sont présentes au Platier d'Oye, l'une sur le Polder ouest (environ 37,06 ha en enlevant la surface des mares et plans d'eau) et l'autre sur le Polder Est (environ 40 ha en enlevant la surface des mares et plans d'eau). Ces espaces sont entretenus depuis de très nombreuses années par pâturage extensif (highlands cattle) et fauche exportatrice. Cette gestion par pâturage sera maintenue sur le polder ouest avec des animaux appartenant à Eden 62. Cet appel à manifestation d'intérêt concerne uniquement le polder est, situé dans la Réserve naturelle et sur propriétés du Conservatoire du Littoral gérées par Eden 62.

Les dispositions de l'article L. 322-9 du code de l'environnement prévoient :

« Le Conservatoire et le gestionnaire peuvent autoriser, par voie de convention, un usage temporaire et spécifique des immeubles, dès lors que cet usage est compatible avec la mission poursuivie par le conservatoire, telle que définie à l'article L. 322-1 du présent code. ».



Vue aérienne de la zone faisant l'objet de l'appel à manifestation d'intérêt (septembre 2019)

Caractéristiques de l'appel à manifestation d'intérêt

La surface pâturable est d'environ 40 ha. Ce pâturage extensif à l'aide de bovins sera réalisé entre le 15 juillet et le 31 mars avec une charge permanente de **0,8 UGB/ha**.

Priorité sera accordée aux bovins de race locale régionale en raison de leur rusticité. A défaut, d'autres races dites rustiques seront acceptées sur le site.

Une expérience de pâturage similaire en milieux naturels permettra d'appréhender la rusticité réelle des animaux et leur capacité d'adaptation aux ressources fourragères du milieu naturel. La responsabilité des problèmes liés aux animaux présents sur les parcelles revient automatiquement à l'éleveur. Eden 62 ne pourra être tenu pour responsable en cas de décès accidentel d'un animal. S'agissant du domaine propre du Conservatoire du Littoral géré par Eden62, une Convention d'Occupation Temporaire (COT) pour la mise en pâturage des bovins liera l'éleveur à Eden 62 et au Conservatoire du littoral pour une durée pouvant aller jusqu'à 6 ans dans le cadre de l'exécution de la convention générale de gestion des terrains du Conservatoire du littoral signée entre le Conservatoire et Eden 62. Elle précise notamment sur les engagements de l'éleveur, du propriétaire et du gestionnaire avec la rédaction d'un cahier des charges précis (chargement, périodes de mise à l'herbe...).

Conditions techniques générales

Le socle minimal du cahier des charges intégré dans la convention d'usage interdit à l'Exploitant de :

- contrevenir aux BCAE,
- drainer ou modifier le fonctionnement hydraulique des terrains ;
- supprimer ou dégrader les haies ou tout élément fixe du paysage ou infrastructure sis sur les parcelles ;
- écobuer ou mettre le feu aux parcelles ;
- construire tout édifice lié, ou non, aux activités agricoles ;
- exercer toute activité agricole dérivée telles que camping, hébergement, parcours équestre, jeux taurins, sauf agrément préalable du Conservatoire du littoral.

Un dialogue régulier sera engagé entre l'éleveur et le gestionnaire afin d'ajuster autant que nécessaire le pâturage. L'équipe technique de gardes ainsi que le Conservateur de la réserve pourront solliciter le retrait d'animaux (surpâturage dû à un déficit alimentaire, animal en mauvais état sanitaire...).

Les prophylaxies annuelles obligatoires seront réalisées par l'éleveur. Tous les frais vétérinaires seront à la charge de l'éleveur. **Les vermifuges utilisés seront de rémanence faible ou nulle (de préférence BIO).** Eden 62 est en droit de demander un justificatif concernant leur origine. L'affouragement est interdit de même que tout traitement chimique de la végétation. Des blocs de sel pourront toutefois être mis par les éleveurs en accord avec le gestionnaire. L'entretien des clôtures, des parcs de contention et la coupe des chardons seront assurés par Eden 62.

Critères d'attribution

Critère obligatoire : Très bon état sanitaire du troupeau

- Nombre de bovins pouvant être mis à disposition à compter du 15 juillet 2020 : 40%
- Expérience de mise en pâturage dans d'autres espaces naturels : 30%
- Proximité géographique du siège d'exploitation : 10%
- Capacité à respecter les autres caractéristiques de l'appel à manifestation d'intérêt : 10%
- Capacité de l'éleveur à renouveler le cheptel présent : 10%

Dépôt du dossier, conditions de délais et renseignements

Syndicat Mixte Eden 62
pierre.thellier@eden62.fr / 06-72-86-33-19

Date limite de réception des offres le 31 janvier 2020.
Une visite sur site peut être organisée sur demande.

Ps : Une note motivant la candidature peut être annexée au formulaire de réponse

Date d'envoi du présent avis

Formulaire de réponse

Coordonnées de l'exploitant :

N° SIRET

N° cheptel ou éleveur

Taille du cheptel proposé en mise à disposition sur le site de la RNN du Platier d'Oye :

Race proposée sur le site de la RNN du platier d'Oye :

Expérience de pâturage en site naturel protégé, lieux :

Motifs de la candidature :

Prophylaxie, état sanitaire du cheptel

Attestation que le cheptel est indemne de leucose et brucellose (certificat DDPP)

Attestation que le cheptel est indemne de parasites externes et internes (date de prophylaxie, matière active utilisée)

Je soussigné..... certifie la véracité des informations transmises via le formulaire.

Je m'engage à mettre à disposition d'Eden 62 mes bovins sur la RNN du Platier d'Oye à compter du 15/07/2020 après réception d'une confirmation écrite de la sélection de ma candidature.

A..... le.....

Signature